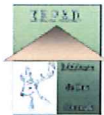


EHPAD « Résidence du Duc d'Aumale »

✉ 3, rue Sœur Badiou
76390 AUMALE
☎ 02.32.97.52.30



✉ contact@ehpad-aumale.fr

EHPAD « Fondation Beaufils »

✉ 7 bd Nicolas Thiessé
76440 FORGES-LES-EAUX
☎ 02.35.90.50.93



✉ contact@ehpad-forgesleseaux.fr

EHPAD « Résidence Lefebvre-Blondel-Dubus »

✉ 1, chemin du Clair Ruissel
76870 GAILLEFONTAINE
☎ 02.35.90.95.41



Résidence Lefebvre-Blondel-Dubus
gaillefontaine.fr

✉ contact@ehpad-gaillefontaine.fr

Le 08 septembre 2020

Madame, Monsieur, résidentes, résidents et familles,

Le premier semestre 2020 a été marqué par la pandémie de la COVID-19. Comme pour l'ensemble des citoyens français, nous avons été contraints de prendre des dispositions visant à éviter ou limiter l'impact de ce virus.

Depuis juin dernier, nous avons débuté un déconfinement progressif des EHPAD, celui-ci devait initialement permettre un retour à la normal au début du mois de septembre. Néanmoins, et au regard des signaux d'alerte du début août, nous avons décidé de définir les actions à mettre en œuvre dans l'éventualité d'une dégradation de la situation sanitaire. L'équipe de direction et d'encadrement a rédigé un document support en s'appuyant sur les protocoles et doctrines nationaux.

Il a été défini trois niveaux d'alerte, vert, orange et rouge. Le basculement d'un niveau à l'autre est effectué au regard des 4 indicateurs communiqués par l'Agence Régionale de Santé de Normandie, à savoir, le taux d'incidence, le taux de reproduction effectif, la tension hospitalière et le taux de positivité des tests RT-PCR. Nous avons choisi de basculer au niveau orange si deux des indicateurs dépassent le seuil de vigilance et de basculer au rouge lorsque trois des indicateurs se trouvent en seuil d'alerte.

Le souhait de l'ensemble de l'équipe a été de protéger les résidents, tout en maintenant une liberté d'aller et venir. Ainsi, l'évaluation de la situation et de facto l'évolution du dispositif se feront de manière hebdomadaire, à savoir le jeudi pour la semaine suivante.

Voici ci-dessous, quelques dispositions prises :

	Vert	Orange	Rouge
Visites	Autorisées dans les logements, en respectant les mesures barrières et les consignes données à l'accueil.	Autorisées en espaces dédiés pour une durée maximum de 30 minutes sur rendez-vous.	Visites interdites. Mise en place des contacts par visio-conférence.
Sorties	Autorisées	Autorisées sur accord de la direction.	Interdites
Animations	Maintenues et élargies dans le respect des gestes barrières.	Maintenues en petits groupes.	Animations individuelles favorisées
Repas	Reprise de l'organisation habituelles.	Repas par service	Eventuellement, distribution des repas dans les logements.

Nous sommes conscients du désagrément que ces mesures provoquent, mais l'objectif est bien de les adapter sur la plus courte période possible et en fonction de la situation locale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Christophe GUILARD,
Directeur Général

Fanny ANDRIEUX
Directrice Adjointe